

## Rappel général du projet

### ► Contexte du projet :

L'économie sociale représente aujourd'hui plus de 10% du PNB, et près de 10% de la population active en France. Les mutations de notre société, notamment vieillissement de la population, accroissement du nombre de personnes dépendantes, mais aussi précarisation, sollicitent d'autant plus le dynamisme et les qualités d'innovation reconnus au secteur.

Les différentes branches de l'économie sociale sont touchées par les problèmes actuels de santé au travail, de réduction du nombre de cotisants, d'accidents, d'invalidités, de croissance des dépenses de santé, d'absentéisme, de hausse de la pénibilité du travail pour les seniors... Une meilleure connaissance des spécificités des risques présents dans l'économie sociale était nécessaire pour mieux orienter l'ensemble des actions menées, au niveau national ou sectoriel comme au niveau local, dans ces domaines.

### ► Objectifs du projet :

- Recueillir des données sur la prévalence des risques
- Sensibiliser les syndicats d'employeurs adhérents à l'USGERES et les confédérations syndicales de salariés
- Outiller la négociation interprofessionnelle
- Mesurer des pratiques
- Sensibiliser les employeurs
- Améliorer concrètement la prévention des risques professionnels dans les entreprises

### ► Personnes/Organismes concernés :

Le projet vise à outiller les branches professionnelles de l'économie sociale, les structures, au niveau local, ainsi que l'ensemble des acteurs de la prévention des risques professionnels et les salariés eux-mêmes.

### ► Les partenaires :

**L'Usgeres** (Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie sociale) agit pour la reconnaissance d'un mouvement d'employeurs propre à l'économie sociale et ambitionne d'être reconnue comme un partenaire social à part entière.

Créée en 1994, l'Usgeres :

- Fédère les représentations d'employeurs revendiquant leur appartenance à l'économie sociale autour des problématiques qui rythment la vie de leurs entreprises ;
- Représente les employeurs de l'économie sociale auprès des pouvoirs publics, des élus et des confédérations syndicales.

Chiffres clés : 25 groupements et syndicats d'employeurs représentant les trois familles de l'économie sociale : associations, mutuelles et coopératives ; 12 branches professionnelles ; 700 000 salariés.

Contact Partenaires :

[www.usgeres.fr](http://www.usgeres.fr)

### ► Déroulement du projet

Une première étape consiste en un recensement des connaissances et travaux de recherches portant sur la santé au travail dans l'économie sociale, à travers la rédaction d'une étude documentaire.

Ces travaux permettent ensuite d'une part de formaliser les axes d'un accord national sur la prévention et santé au travail dans l'économie sociale, et d'autre part de créer un outil destiné aux structures de l'économie sociale, sous la forme de fiches pratiques.

### **Productions**

► **Etude documentaire sur la santé au travail dans l'économie sociale :**

- Principaux apports : identification des risques dominants dans l'économie sociale, risques physiques (TMS, lombalgies, dorsalgies, risques de chutes...), risque routier (dans l'action sociale, culturelle et sportive, l'aide à domicile, dans certains métiers des SCOP), risques biologiques, risques dits « psychosociaux », notamment le stress...
- Disponibilité : étude téléchargeable sur le site de CIDES.

► **Fiches pratiques sur la prévention des risques professionnels dans les structures de l'économie sociale :**

- Fiche 1 : Les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail et de prévention des risques professionnels
- Fiche 2 : Les risques psychosociaux
- Fiche 3 : Les risques dominants dans l'économie sociale
- Fiche 4 : Méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels : la démarche
- Fiche 5 : Méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels : outil proposé
- Fiche 6 : Méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels : plan d'actions de prévention
- Fiche 7 : Formation des employeurs et des salariés
- Fiche 8 : Le dialogue social, la représentation des salariés et la vie des instances
- Fiche 9 : Trouver une aide technique, méthodologique ou financière

► **Négociation d'un accord national sur la prévention des risques psychosociaux dans l'économie sociale :**

- L'USGERES et les confédérations syndicales de salariés représentatives ont mis en place un groupe de dialogue social, qui prépare le lancement en 2009 d'une négociation sur la prévention des risques psychosociaux dans l'économie sociale.
- Rôle de Chorum : Accompagnement expert de la négociation du projet d'accord.